

Communiqué de presse

La CAMY investit pour préserver l'environnement : démarrage de travaux d'assainissement.

Le chantier de construction du poste de refoulement et bassin de stockage-restitution associé va démarrer à la fin du mois de janvier 2010 à Mantes-la-Ville. Ces travaux d'assainissement conduits par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines ont pour objectif de faire transiter les effluents de Guerville et d'une petite partie de Mantes-la-Ville vers la station d'épuration des eaux située à Rosny-sur-Seine.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2008, la Communauté d'Agglomération doit réaliser les ouvrages nécessaires au transit des effluents de Guerville et d'une petite partie de Mantes-la-Ville vers la station d'épuration située à Rosny-sur-Seine et ce, dans le cadre du zonage d'assainissement de l'Agglomération.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de réaliser un poste de refoulement à Mantes-la-Ville le long de l'ancien chemin de Montfort, une conduite de refoulement et un déversoir d'orage sous la Route Départementale 158 face à la rue des Convois, sur la commune de Guerville.

Situés sur un terrain communautaire, ces aménagements pourront continuer à fonctionner durant les crues de Seine.

Les ouvrages principaux réalisés seront :

- un poste de relèvement pour refouler les eaux en temps sec et en temps de pluie,
- un bassin de stockage-restitution de 400 m³,
- un collecteur de refoulement de diamètre 150 mm sur environ 500 mètres,
- un déversoir d'orage.

L'ensemble de cet équipement permettra de collecter les eaux usées et les premières eaux pluviales polluées, puis de les envoyer au traitement de la station d'épuration de Rosny-sur-Seine afin d'éviter leur rejet directement dans le milieu naturel.

Le coût total de l'opération est de 1.320.000 € TTC. Ces travaux sont financés par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines et subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 35 %.

La CAMY débute ce chantier à la fin janvier 2010 pour une durée de 7 mois.

Pour toute information complémentaire

Contact presse

Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Hélène FRANCOIS – 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41 – helene.francois@mantesenyvelines.fr - mantesenyvelines.fr